REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 99-128 DU 08 MARS 1999

Chargeant Monsieur Félix Essou DANSOU, Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique de l'intérim de Madame Marina d'ALMEIDA MASSOUGBODJI, Ministre de la Santé Publique pour compter du 06 mars 1999.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin ;

VU la proclamation le 1er avril 1996 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;

VU le décret n° 98-280 du 12 juillet 1998 portant composition du Gouvernement ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Pour compter du 06 mars 1999, Monsieur Félix Essou DANSOU, ministre des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique est chargé de l'intérim du ministre de la Santé Publique pendant l'absence de Madame Marina d'ALMEIDA MASSOUGBODJI.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal officiel.-

Fait à Cotonou, le 08 mars 1999

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CES 2 HAAC 2 MSP 4 MMEH 4
SGG 4 AUTRES MINISTERES 16 DEPARTEMENTS 6 JO 1.-